

## **DÉCHARGE DE SAINT-ESCOBILLE : même le commissaire-enquêteur est contre !**

La fin de l'année 2009 aura été mouvementée sur le front de l'opposition aux projets portant atteinte à l'environnement et à la qualité de vie du Sud-Essonne. Après le coup de colère des élus, les lignes ont en effet bougé. Et dans le bon sens. Parfois même de la manière la plus inattendue. Au terme d'une enquête publique d'un mois (5 octobre-5 novembre), le commissaire-enquêteur a rendu un avis défavorable à la modification du POS imposée à la commune par l'Etat pour rendre un champ constructible afin d'y accueillir le centre de stockage de déchets ultimes. Un coup dur porté aux tenants de ce projet même si l'avis n'est que consultatif. Car le commissaire-enquêteur en pointant du doigt les risques réels de pollution, reprend à son compte les arguments défendus par les anti-déchets : nuisances olfactives et sonores, atteintes portées à la nappe phréatique, risques pour la santé publique, effets sur les terres agricoles et leurs productions, dévalorisation des terres et des biens immobiliers... Au total, 1 354 observations, toutes opposées au projet, avaient été portées sur les registres ainsi que 2 pétitions regroupant 1 598 signatures et 180 courriers. La Ville d'Etampes, comme la CCESE, avaient déposé des motions refusant ce centre d'enfouissement. A n'en pas douter, la décision du commissaire-enquêteur sera certainement utile dans le cadre de la procédure judiciaire engagée au mois de juillet dernier contre l'arrêté préfectoral déclarant le projet d'Intérêt général. A suivre.

## **FRANCK MARLIN REÇU À L'ELYSÉE !**

**A peine 8 jours après avoir demandé l'écoute du plus haut niveau de l'Etat concernant 3 projets menaçant le cadre de vie des Essonnais (la construction d'un Centre technique d'enfouissement des déchets à Saint-Escobille, l'extension du site de stockage d'hydrocarbures de Cerny, le déplacement du couloir aérien d'Orly) le maire a été reçu en compagnie de Serge Dassault, sénateur, à l'Elysée, par Claude Guéant. C'était le 18 décembre. Le jour même où tombait le rapport du commissaire-enquêteur en charge du dossier de Saint-Escobille. Un argument de poids pour conforter la légitimité de la démarche engagée. D'ailleurs, le plus proche collaborateur du Président de la République l'a bien compris. Regrettant la manière dont les élus avaient été mis devant le fait accompli, et rappelant le besoin de concertation et de transparence, Claude Guéant s'est engagé à faire procéder sans délai à une analyse des 3 dossiers. A suivre.**